



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

MAÏS **Sésamie, Pyrale** : Toujours des piégeages. Déjà de la casse de tiges observée. Attention à la fragilisation des tiges en fin de cycle.

Maïs

• Stades phénologiques et état des cultures

Les parcelles dont la floraison a eu lieu autour du 15 juillet sont proches de la maturité physiologique. Pour les parcelles les plus précoces (essentiellement en coteaux secs), les récoltes ont commencé. Les semis de la deuxième quinzaine de mai sont proches du stade 50% d'humidité du grain.

• Sésamie - *Sesamia nonagrioides*

Encore des captures de papillons, avec de faibles effectifs, de nouveau en augmentation depuis une dizaine de jours. Un vol de troisième génération de faible ampleur semble démarrer.

La présence de chenilles est constatée au niveau des épis et dans les tiges.



Larve de sésamie – Source ARVALIS

Évaluation du risque : Le risque sésamie s'est renforcé ces trois dernières années sur l'ensemble de la région, avec une pression de même ampleur voire supérieure à celle de la pyrale, là où historiquement celle-ci était dominante. La saison avançant, les chenilles vont descendre vers la base de la tige en fragilisant celle-ci. Attention à ne pas trop différer la date de récolte.

• Pyrale – *Ostrinia nubilalis*

Les captures de papillons sont encore importantes, le vol s'étale. Comme pour la sésamie, la présence de chenilles est constatée au niveau des épis ainsi que dans les tiges. De la casse de tiges est déjà visible.



Larve de pyrale – Source ARVALIS

Évaluation du risque : La pyrale représente le risque « ravageur aérien » le plus important pour le maïs de la région, avec la sésamie. Attention à la casse de tiges et à la perte d'épis provoquées par la présence de larves dans la plante. Il faut rappeler qu'une récolte tardive (au delà d'octobre) augmente le risque de dégradation de la qualité sanitaire du grain.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'agriculture de Hte-Garonne
et du Tam, Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, FREDON,
Qualisol, RAGT, Terres
Inovia, Val de Gascogne,
Vivadour,



Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.

• Cicadelle bleue - *Zyginidia scutellaris*

Les conditions climatiques chaudes et sèches, favorables à ce bio-agresseur, ont permis de maintenir son activité. Toutes les parcelles sont impactées, particulièrement les parcelles les moins avancées. Le seuil de nuisibilité a pu être dépassé.

■ **Période de risque** : de l'apparition de la feuille de l'épi à la fin du vol.

■ **Seuil de nuisibilité** : atteint quand la feuille de l'épi porte des traces blanches et que les feuilles immédiatement inférieures sont desséchées.



Évaluation du risque : Risque faible, feuilles en sénescence.

• Héliothis - *Helicoverpa armigera*

Toujours des captures enregistrées ponctuellement sur le territoire. La présence de chenilles sur épis a été constatée, parfois en effectif significatif sur culture de maïs spéciaux, notamment dans les Hautes Pyrénées. Les conditions climatiques actuelles restent favorables à sa multiplication.



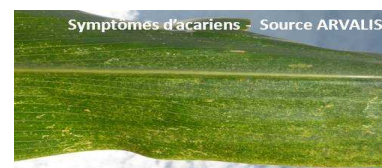
Évaluation du risque : Risque faible, la période de sensibilité se situe autour de la floraison. Les maïs spéciaux à ce stade, si ils existent, restent à surveiller.

• Acariens – *Tetranychus urticae*, *Tetranychus turkestanii*

Le climat actuel est toujours propice à la multiplication de ce bio-agresseur. Sa présence est avérée sur l'ensemble du territoire.

■ **Période de risque** : de 15 feuilles à maturité du grain.

■ **Seuil de nuisibilité** : atteint quand la feuille de l'épi commence à être envahie et que les feuilles immédiatement inférieures sont colonisées et décolorées.



Évaluation du risque : A surveiller.

• Gibier à poil

La forte présence de sangliers dans les cultures sur l'ensemble du territoire est toujours constatée, avec des dégâts qui peuvent être importants.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été élaboré par l'animateur filière maïs d'Arvalis-Institut du végétal sur la base d'observations réalisées par Arterris, Arterris Semences, Caussade semences, Chambres d'agriculture de la Haute Garonne, des Hautes Pyrénées, du Tarn et Garonne, Agrod'oc, Euralis Semences, Pioneer Semences, Qualisol, Ragt, Ragt Semences, Val de Gascogne, Vivadour, les agriculteurs piégeurs, ARVALIS-Institut du végétal.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.